

À Brétigny, le 6 juin 2012

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour votre courrier qui m'a permis de mieux comprendre les préoccupations d'Etréchy ensemble et solidaires. Voici donc ma position sur les différentes questions évoquées.

Vous abordez tout d'abord le problème des couloirs aériens. Sur cette question, je suis fortement opposé aux changements de procédure de la circulation aérienne qui ont affecté Orly depuis le mois de novembre 2011, et je les remets totalement en cause. À mes yeux, ces changements effectués d'une manière unilatérale par Nathalie Kosciusko-Morizet ont eu pour objectif de réduire les nuisances sonores uniquement pour les habitants de la 4ème circonscription où elle est députée, au détriment des habitants des circonscriptions voisines.

Je pense que nous devons réfléchir à une meilleure organisation des procédures de circulation aérienne pour le bénéfice de tous. La méthode employée ne correspondait manifestement pas du tout à cet objectif. J'ai d'ailleurs été très déçu par l'inaction de la députée sortante (UMP) de notre circonscription, qui n'a pas osé exprimer d'une manière ferme son désaccord avec les projets de Mme Kosciusko-Morizet du fait de son appartenance au même parti. En tant que candidat du centre, je défends une conception libre et indépendante de l'engagement politique.

Je crois qu'au delà du travail législatif, le rôle du député est aussi d'être un porte-voix et de faire entendre les préoccupations de chacun auprès des pouvoirs publics. Élu député, je m'engage à défendre les intérêts des habitants de notre circonscription.

En ce qui concerne le problème des transports routiers et en particulier la question de la RN20 à laquelle je suis particulièrement sensible en tant qu'utilisateur régulier, je suis favorable à la gratuité de l'A10 au péage de Dourdan, qui permettrait à mes yeux de soulager largement le trafic sur cet axe. Je pense qu'une amélioration durable de la situation passe également par une meilleure efficacité des transports sur l'ensemble de la circonscription, mais aussi par des mesures visant à inciter les poids-lourds à ne pas utiliser la RN20.

Vous évoquez également le projet de ligne à grande vitesse "POCL" ; Je pense que la démarche globale du projet est bonne, car elle répond à un certain nombre d'objectifs d'intérêts généraux, notamment relier Orléans au réseau à grande vitesse, soulager la ligne Paris-Lyon qui sera saturée d'ici 2020 en proposant un itinéraire alternatif, et désenclaver le massif central qui est aujourd'hui l'un des grands oubliés de l'aménagement ferroviaire dans notre pays. De plus, je pense que ce projet, s'il est mené dans le respect de notre territoire et de notre patrimoine environnemental, pourrait être bénéfique pour les Essonnais dans la mesure où il prévoit la création de deux voies supplémentaires au départ de la Gare d'Austerlitz, et libère donc des voies existantes pour le RER C, ce qui pourrait permettre une amélioration de la qualité des transports. Je suis persuadé que ce projet nous offre une opportunité de modifier la façon dont le projet du Grand Paris est abordée, afin de mieux défendre les préoccupations locales et d'en promouvoir une approche plus large et plus inclusive, qui associe réellement les élus et

les associations à la réflexion, afin que l'aménagement de l'Île de France soit plus équilibré.

Enfin, en ce qui concerne le projet de décharge à Saint Escobille, j'ai eu récemment l'occasion de rencontrer longuement le bureau de l'ADSE au cours de la campagne. Cette rencontre m'a permis de mieux comprendre leur combat contre le projet d'implantation de décharge, et m'a convaincu qu'il présentait un risque bien réel de pollution de la nappe phréatique de Beauce, qui provoquerait un désastre sanitaire, social et environnemental. A mes yeux, ce projet soulève plusieurs interrogations : On peut tout d'abord se demander pourquoi l'implantation de la décharge est prévue au dessus de cette nappe phréatique, plus grand réservoir d'eau potable d'Europe, alors qu'à cet emplacement la couche calcaire est fissurée. Ce projet appelle également des questions d'ordre plus général : est-il évident que l'on ait besoin d'une nouvelle décharge ? Je ne le pense pas. La capacité actuelle est suffisante. Et, pour demain, l'objectif est d'abord de réduire la quantité de déchets que nous générons. Par ailleurs, ne peut-on pas trouver une solution plus durable, plus respectueuse de l'environnement et plus génératrice d'emplois ? Des solutions intéressantes existent. Je crois en particulier qu'il serait préférable de stocker des déchets déjà triés. Cela éviterait certaines réactions chimiques génératrices de produits toxiques. Cela permettrait de recycler d'ici quelques années certains des composants, une fois que le progrès technologique l'aura rendu possible. De manière générale, je crois que l'on ne prend assez en compte l'impact environnemental dans « l'équation économique » de ce type de projets. La dégradation de l'environnement a un coût, à quel moment est-il comptabilisé ? Cela me semble être un des rôles de l'Etat que d'inciter toute la filière de traitement des déchets à intégrer ce coût-là.

Élu député, je m'engage à lutter pour une gestion plus rigoureuse des déchets et pour le développement des solutions modernes de traitement. Ce débat entre par ailleurs en résonance avec certaines des propositions que nous avons défendues pendant la campagne présidentielle, comme par exemple l'extension de la garantie légale à cinq ou dix ans pour les produits d'équipement, qui permettrait de juguler le consumérisme, de réduire le volume de déchets générés annuellement, et de promouvoir des produits de qualités, idéalement produits en France !

Dans l'espoir que vous jugerez ces réponses suffisamment claires et précises et dans l'attente d'en discuter personnellement avec vous, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma meilleure considération.

Nicolas Méary